

Cambrai (1977 - 1982)

La ville de Cambrai (36618 habitants) réaménage deux axes commerçants du centre ville, la rue neuve et le mail St Martin. Ils s'inscrivent dans la politique de restructuration du centre amorcée il y a une dizaine d'années.

Transformer le cadre de vie

La municipalité de Cambrai s'est dotée dès 1977 d'un programme d'amélioration des espaces publics.

De nombreuses réalisations ont déjà eu lieu :

- les boulevards Jean Bart, Faidherbe et de la Liberté, boulevards de ceinture du centre ancien, sont aménagés et embellis par la création d'espaces plantés, de pistes cyclables et de cheminements piétons. Cette ceinture verte relie les édifices caractéristiques de cette ancienne ville fortifiée.

- La rue entre la gare et la grand'place est transformée par des plantations sur un terre-plein central séparant les deux voies du sens unique.

- Les rives du canal de St Quentin sont aménagées en promenade. Le château de Selles et la Citadelle (fiche L1) sont intégrés à des zones de loisirs.

- Dans le cadre de l'O.P.A.H. du quartier St Lazare, l'ancienne RN 17 est rétrogradée à la ville et transformée en rue pavée.

- Lors de la réfection des voiries, les services techniques de la ville repavent à l'ancienne pour mettre en valeur le patrimoine des XVIIème et XVIIIème siècles.

Un maillage piéton

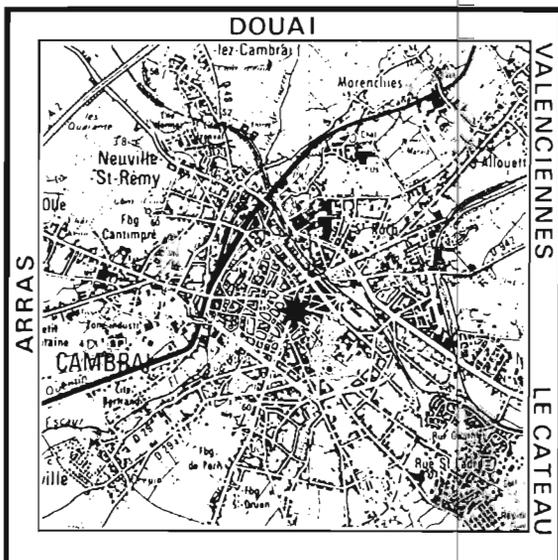
La municipalité étudie le projet d'un maillage piétonnier entre la grand'place et la place du marché pour améliorer le cadre de vie, les conditions d'exercices des activités commerciales du centre et rassembler diverses activités culturelles.

Dans cet objectif deux rues ont été aménagées :

- le mail St Martin ; axe de 30 m de large prolonge la grand'place jusqu'au beffroi.

Le profil de la voie est redessiné. Un vaste terre-plein central, planté de marronniers permet d'accueillir les fêtes et le marché ou le stationnement. La circulation des voitures et des piétons est séparée par un mobilier urbain : bornes, lampadaires et plantations en bacs.

Le caractère de voirie mixte à circulation lente est accentué par le revêtement de sol, par le franchissement d'une bordure caniveau et par un petit amphithéâtre créant une entrée à la rue.



La rue reliant la gare à la grand'place.



Le mail St Martin : l'amphithéâtre et le beffroi.

- La rue neuve ; cette petite rue commerciale, est réservée aux piétons. Au cours de la réalisation le propriétaire de la supérette à l'angle de la rue et de la grand-place propose d'accoler 9 cellules commerciales pour retrouver l'alignement, l'échelle et le rythme de la rue et masquer l'ancienne façade. Le terrain nécessaire est racheté au domaine public. Les nouvelles constructions en briques et bois, le mobilier urbain, (bancs, colonne Morris...) et le revêtement de sol unifient l'aspect de la rue.



Le mail St Martin : les différentes circulations.

Coût et financement

(Valeur février 1981)

- Mail St Martin :	
Coût	5 050 000 F
Subvention F.A.U.	1 161 000 F
	(35 %)
- Rue neuve :	
Coût	840 000 F
Subvention F.A.U.	267 450 F
	(35 %)



La rue neuve : l'ancienne et la nouvelle façade

Conception : Services Techniques de Cambrai.

Commentaire

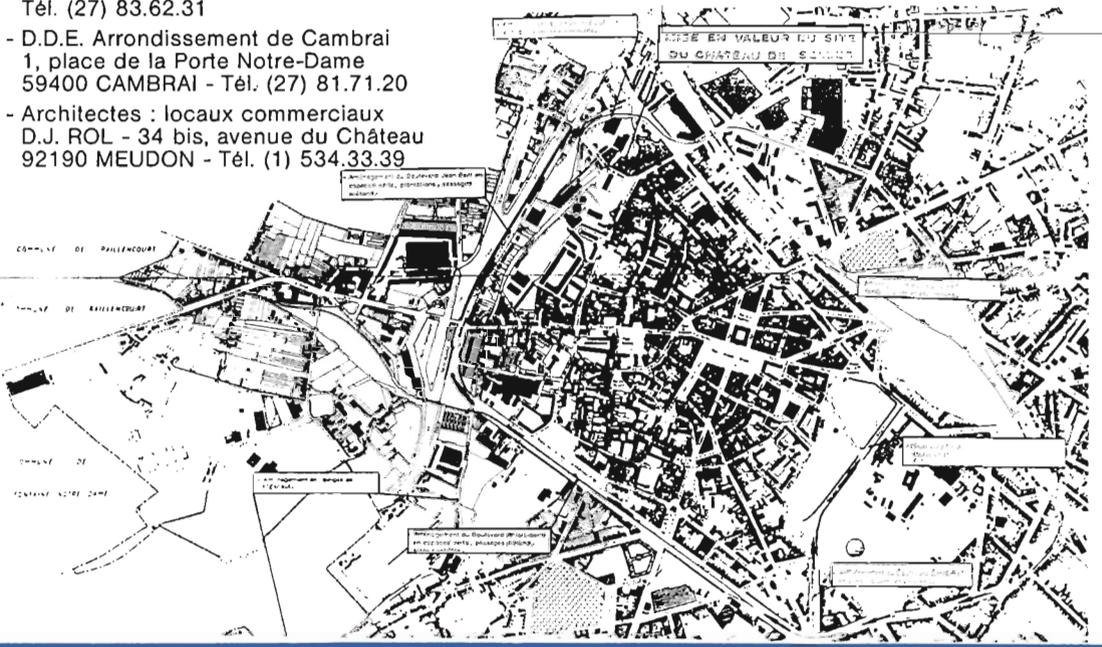
Le maillage piétonnier du centre ville n'est pas terminé, des projets sont encore à l'étude pour aménager les rues perpendiculaires, la place du marché et la grand-place. Ces actions d'aménagements d'espaces publics s'inscrivent dans la logique d'une politique de réhabilitation du centre ville et des monuments menée patiemment par les élus.



La rue neuve : rue piétonne commerçante.

Renseignements

- Mairie de Cambrai : Services Techniques
Place Aristide Briand - 59400 CAMBRAI
Tél. (27) 83.62.31
- D.D.E. Arrondissement de Cambrai
1, place de la Porte Notre-Dame
59400 CAMBRAI - Tél. (27) 81.71.20
- Architectes : locaux commerciaux
D.J. ROL - 34 bis, avenue du Château
92190 MEUDON - Tél. (1) 534.33.39



Conception de la fiche : Février 1985

Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme et
d'Environnement



avec la collaboration de
Ministère de
l'Agriculture
- A.R.E.E.A.R. -